

Paris, le 22 juin 2021

Communiqué de presse

Publication du pré-rapport annuel sur les finances locales de l'OFGL

L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) publie son **pré-rapport annuel sur les finances locales**.

Il a été présenté lors de la séance du Comité des Finances Locales (CFL) du 22 juin 2020 par son rapporteur, le sénateur Charles Guéné, et par le Président du CFL, André Laignel.

L'un des objectifs est de fournir, au plus tôt, **les résultats de l'exercice 2020, pour l'ensemble des collectivités locales et pour chacun des niveaux de collectivités**. Ce pré-rapport comprend également un **dossier dédié à l'évaluation des impacts de la crise Covid**.



De manière très synthétique, et sans ignorer que certaines situations individuelles s'écartent des constats moyens, ce pré-rapport tire les conclusions suivantes sur 2020 :

- Les collectivités locales sont de nouveau en situation de besoin de financement et affichent une croissance de leur encours de dette (+3,3%) après deux années de stabilité ;
- Les excédents sur la section de fonctionnement sont en nette diminution : -10,8% pour l'épargne brute et -18,8% pour l'épargne nette calculée après financement des remboursements de la dette ; cette baisse interrompt un cycle de 5 années de hausses.
- Les dépenses d'investissement sont également en net repli : -6,2% mais -12,5% sur les seules dépenses d'équipement direct sur le patrimoine local. L'écart est essentiellement dû à la forte dynamique des aides versées par les régions dans le cadre de la crise.

Ces résultats sont effectivement pour partie liés aux effets de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales. Ainsi, l'analyse des comptes de gestion permet d'évaluer, sans prétendre à l'exhaustivité, **les impacts de cette crise sur les finances locales** :

- **Côté ressources**, certaines recettes fiscales et d'activité (produits du domaine, recettes tarifaires...) sont directement impactées et perdent 4,2 Md€ en 2020. D'autres ressources (dotations, taxes foncières...) n'ont pas subi d'effet en 2020. L'ensemble des recettes de fonctionnement diminue de 0,6% à champ constant.
- **Côté dépenses**, des surcoûts (achats de matériel, soutien des entreprises et des populations les plus fragiles) mais également des économies (achats liés à des services ayant subi une mise en veille...) sont constatés. L'analyse des comptes permet d'isoler

une partie de ces mouvements : -2,2 Mds€ pour les moindres dépenses, +3,1 Mds€ pour les interventions nouvelles, soit une dépenses nette qui progresse de près de 900 M€.

- **Le coût net, avant prise en compte des aides de l'Etat, peut ainsi être estimé à - 5,1 Md€ en 2020 pour les collectivités.**
- Ces évaluations ne tiennent pas compte **des mesures gouvernementales** prises tout au long de l'année¹ : près de 440 M€ versés sous forme de compensation ciblant certaines pertes spécifiques, auxquels s'ajoutent des avances remboursables et d'importants engagements en matière de soutien à l'investissement (DSIL exceptionnelle).

Pré-rapport 2021 sera disponible ici : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/rapports-observatoire-des-finances-et-gestion-publique-locales-ofgl>

L'OFGL en quelques lignes...

L'Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales (OFGL) a été créé en 2016 par la loi NOTRe. Il remplace l'Observatoire des Finances Locales.

Sous la responsabilité du **Président du Comité des Finances Locales**, André Laignel, l'Observatoire a pour mission **d'établir, de collecter, d'analyser et de diffuser des informations** portant sur les finances et la gestion des collectivités territoriales.

L'Observatoire intervient sur des thématiques diverses, répondant aux demandes formulées par son **Conseil d'orientation** composé d'élus et de représentants de l'Etat. Ses **chantiers actuels** sont : le développement d'une plateforme de données partagées, l'analyse des dépenses d'investissement des collectivités, la modernisation des indicateurs de ressources et charges, l'analyse des coûts et l'information sur les réformes fiscales en cours.

Par ailleurs, l'Observatoire publie chaque année un **rapport annuel** réalisé par les équipes de la DGCL, notamment à partir des données fournies par la DGFIP. Il constitue, depuis 25 ans, une référence en matière d'informations financières et fiscales sur le secteur public local.

L'OFGL s'appuie sur l'expertise des membres de son **Comité scientifique et technique**. Il est composé d'administrations centrales et organismes publics (CNFPT, Cour des comptes, Direction du Budget, DGCL, DGFIP, DG Trésor, IG, INSEE...), d'associations d'élus (AdCF, ADF, AMF, AMRF, APVF, France Urbaine, Régions de France, Villes de France, Ville et banlieue, Fédération des EPL), d'associations d'agents de la FPT (AATF, ADT-INET, AITF, AFIGESE, SNDGCT) et de personnalités qualifiées (universitaires, administrateurs territoriaux et experts).

Il dispose, pour coordonner les acteurs et réaliser des études spécifiques, d'une équipe de quatre personnes, un secrétaire général et trois chargés de missions.

Site : www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl

Plateforme de partage de données : <https://data.ofgl.fr>

LinkedIn : www.linkedin.com/company/ofgl

Contact : contact@ofgl.fr

¹ Hors Ile-de-France mobilités qui n'est pas dans le périmètre d'étude du pré-rapport.